Publié le 14 octobre 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

INSTITUTION DE JEUNES FILLES ANNAMITES OU INDIGÈNES DE SAÏGON (1914)

La vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 6 décembre 1913, p. 2, col. 2-3)

— La pose de la première pierre de l'institution de jeunes filles annamites a eu lieu à Saïgon, sous la présidence du Gouverneur général, le mercredi 5 novembre. M. Sarraut y a prononcé un discours de tenue très littéraire.

LA FEMME INDIGÈNE.
(*Le Temps*, 18 janv. 1914, p. 1, col. 1-2)

Un des derniers actes de M. Albert Sarraut, avant son départ pour la France, a été la pose, à Saïgon, de la première pierre d'une école modèle pour les jeunes filles indigènes ; elle couvrira plus de deux hectares et sera la plus vaste institution scolaire de l'Indochine. Mais ce qui fait l'intérêt de cette école, ce n'est pas seulement la grandeur de ses dimensions, c'est la manière dont les fonds nécessaires à son édification ont été réunis.

Chez tous les peuples en retard, une des principales causes de leur infériorité est la condition qu'ils imposent à la femme. Reléguée dans l'intérieur domestique, tenue dans une servitude plus ou moins grande, celle-ci reste ignorante et passive. Il s'ensuit que l'enfant reçoit-d'une mère inculte et superstitieuse une première éducation déplorable dont il se ressent toute sa vie. Il s'ensuit aussi que l'homme fait, dispensé d'être aimable envers un sexe dont on dispose sans son consentement, n'a point de raison pour s'efforcer de s'affiner. Ce sont là deux causes qui contribuent grandement à retenir une race dans la barbarie. Arrivera-t-on à les faire disparaître ? Les sceptiques, qui ne croient point à la perfectibilité de l'espèce humaine, se moquent de ceux qui l'espèrent. Il leur semble impossible que l'égoïsme masculin renonce jamais aux garanties de sécurité qu'il pense trouver dans la réclusion des femmes. Or c'est cependant ce qui arrive. L'émancipation de la femme s'est opérée au cours.des siècles dans notre Occident malgré tous les préjugés. .Et — c'est un des signes les plus intéressants de notre temps pour qui observe les changements de mœurs qui s'accomplissent dans le monde — elle commence dans les autres parties du globe.

Les peuples européens, en envahissant toute la terre, obligent les autres peuples à réfléchir et à se demander à quoi tient leur abaissement. Et les gens intelligents commencent à comprendre qu'une ménagère à laquelle on a appris les arts qu'elle a à pratiquer dans son intérieur est beaucoup plus capable de tenir sa maison que celle qui les ignore, qu'une mère dont on a formé le bon sens est bien plus propre à donner à ses enfants des idées justes et qu'une femme instruite est une compagne plus agréable qu'une sauvageonne. C'est pourquoi, depuis quelques années, on voit, dans nos colonies en particulier, la question de l'éducation des filles posée par les indigènes eux-mêmes. Le monde musulman, où la femme ne peut sortir que voilée, paraissait devoir y être le plus rebelle, et les écoles de filles indigènes qu'on a ouvertes en Algérie et en Tunisie —, d'abord bien timidement parce que l'échec paraissait presque certain— se

remplissent aujourd'hui ; ce ne sont plus les élèves qui manquent, ce sont, hélas ! les classes. Dans le monde bouddhiste, où la femme est moins durement asservie, le mouvement est plus accentué encore ; et ce qui est remarquable dans l'école modèle que l'on va bâtir à Saïgon, c'est que les sommes considérables que coûteront sa construction et son entretien ont été réunies au moyen d'une souscription parmi les Annamites.

L'idée en a été lancée il y a cinq ans par le gouverneur indigène de Cholon et par un instituteur indigène qui est aujourd'hui inspecteur de l'enseignement primaire, M. Mai. À quel sentiment s'adressaient-ils dans leur appel au public annamite ? « L'instruction est la clef qui sert à ouvrir la porte de la civilisation, disaient-ils. Pour que nos filles puissent entrer dans cette voie du progrès, il faut qu'elles aient les moyens de s'instruire. » Ils donnaient en exemple d'abord les Chinoises : « Les Chinoises ont commencé à s'éduquer d'après les méthodes modernes. » Et ensuite les Européennes : « Avec la méthode d'éducation moderne, nous ferons acquérir, à nos filles la connaissance de la politesse et des usages français. Cette connaissance, en faisant disparaître chez elles cette gaucherie pénible née du manque d'instruction, sera leur meilleur guide dans la vie. » Le résultat de la souscription montre combien ces préoccupations ont trouvé d'écho dans la société annamite.

Il n'est que juste de rappeler le concours que ces initiateurs ont trouvé auprès d'une femme de bien qui porte un des grands noms de l'Université, Mme Albert Dumont. Après les voir aidés de ses conseils pendant un séjour à Saïgon, elle n'a cessé de s'intéresser à leur œuvre depuis qu'elle est rentrée en France. Un comité, formé à son instigation et à la tête duquel ont bien voulu se placer Mmes Jules Ferry, Paul Bert, Doumer, Klobukowski, a ouvert, dans les lycées de jeunes filles de France, une souscription dont le montant est venu s'ajouter à la souscription annamite. Cette manifestation a produit le meilleur effet en Indochine ; les femmes annamites ont été' averties ainsi qu'il y a en France une opinion qui est persuadée que la barbarie n'est pas éternelle.

La Vie indochinoise.
(*Les Annales coloniales*, 19 février 1916, p. 3, col. 1-2)

COCHINCHINE

La vie administrative.

……

Cette somme sera inscrite au budget de 1915 :

1° — En recettes, en augmentation de la prévision inscrite à l'article 7 « Produits divers », paragraphe 19 (nouveau) sous la rubrique : « Souscriptions et parts contributives en vue de la création d'une institution de jeunes filles annamites à Saïgon » ;

2° — En dépenses, en addition au chapitre XXV, article 3, travaux neufs, paragraphe 32 (nouveau) sous la rubrique : « Construction de l'école de jeunes filles indigènes à Saigon ».

ÉCOLE PRIMAIRE DE JEUNES FILLES INDIGÈNES DE SAÏGON
(*Annuaire général de l'Indochine*, 1918, p. 105)

Mlles Batisse (Marie-Antoinette), institutrice de 2e classe, directrice *p. i.* ;
Giat (Pauline), institutrice de 3e classe ;

Mmes Giudicelli (Marie-Louise-Sarah), institutrice stagiaire ;
Berland (Esther-Georgette-Louise), institutrice auxiliaire de 4e classe ;
Giustiniani (Marie-Dominique), institutrice auxiliaire de 9e classe :
Mlles Domenjod (Marguerite-Alice-Gabrielle), institutrice auxiliaire stagiaire ;
Caibe (Lucie-Madeleine), agent temporaire à contrat :
Hoareau (Marie-Noëlle-Fortunée-Madeleine), agent temporaire à contrat ;
Giat (Lucienne), agent temporaire à contrat ;
Mmes Chauvet (Thérèse-Françoise-Olympe), lingère ;
Lorblanchet (Louise), femme de charge.

LES EVENEMENTS ET LES HOMMES
Manifestation au Lycée des jeunes filles annamites
(*Les Annales coloniales*, 7 juin 1926, p. 2, col. 4-5)

Jamais à Saïgon, ce paisible Saïgon, on ne vit tant de manifestations. Tout le monde se mêle d'en faire, c'est une distraction qui en vaut bien une autre, et Saïgon en possède si peu. Bref, les Annamites grands, moyens et mêmes petits ont eu leurs manifestations pour ceci ou pour cela, histoire de faire dégourdir les jambes de nos braves agents. Le beau sexe seul était resté en expectative, irrésolu. Aujourd'hui, les femmes ont eu aussi leur manifestation, ce sont les jeunes filles, qui ont franchi, les premières, le Rubicon. Comme cela se doit, ce furent les jeunes filles instruites qui donnèrent le branle où les autres n'ont pas le temps de le faire, étant plutôt absorbées par des soucis, tels que la couture, le ménage, la cuisine ou le moucher de la marmaille.

À leur défaut, ce sont donc les élèves du Lycée de jeunes filles, rue Legrand-de-la Liraye, qui ont levé l'étendard de la révolte. Cela parce que l'une d'elles qui fut insolente se l'entendit reprocher.

Tel est du moins le motif invoqué pour justifier l'organisation d'un « chahut ».

Le 1er avril, les élèves furent reprises par leurs parents à l'occasion du congé de Pâques, ce qui a permis de clore l'incident.

Ajoutons que des tracts subversifs auraient été distribués à des jeunes filles du Lycée d'après les dires du père d'une des lycéennes.

COLLÈGE GIALONG (Jeunes filles annamites)

6-7-C-D. — Circonscrit par la rue Legrand-de-la-Liraye, Larégnère, Jauréguiberry, Pierre-Flandin. Figure au. plan sous le no 38.

La première idée de création d'une institution importante de jeunes filles annamites remonte à 1908. Mais, en 1911, devant la lenteur du gouvernement local à réaliser sur ce point les vœux émis par un cercle de personnalités annamites, celles-ci se groupèrent sous la présidence du tong-doc de Cholon, DO-HUU-PHUONG, et formèrent un comité de souscription pour l'achat d'un terrain et l'érection des bâtiments. Le gouverneur de la Cochinchine, GOURBEIL, prêta son appui et donna une subvention de 20.000 $. Le conseil municipal suivit cet exemple et vota 5.000 $. La Ville proposa (29 août 1911) au service local la rétrocession d'un terrain de deux hectares environ, situé entre les rues Legrand-de-la-Liraye, Larégnère et « deux rues projetées » (Jauréguiberry et Pierre-Flandin).

Deux ans s'écoulèrent, cependant, avant que les travaux ne commencent ; ils furent, en effet, exécutés de 1913 à 1917.

Reg. délibérations, t. 25, p. 16 à 20. Séance 29 février 1911, ou Baudrit, t. 1, p. 263 à 266, doc. 285.

Reg. délibérations, t. 96, p. 17 à 19. Séance 29 août 1911, ou Baudrit, t. 1, p. 266 268, doc. 286.

Reg. délibérations, t. 26, p. 267-268. Séance 28 février 1912, ou Baudrit, t. 1, p. 268. doc. 287

C'est par arrêté en date du 2 décembre 1942, du gouverneur de la Cochinchine RIVOAL que le collège des jeunes filles annamites prit le nom de « Collège GIALONG ».